

Communiqué de presse

MARCHÉ DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE

Le rythme de déploiement et de l'adoption de la fibre optique (FttH) reste élevé

Paris, le 10 mars 2022

L'Arcep publie aujourd'hui les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit à fin décembre 2021. Le quatrième trimestre 2021 vient conclure une année où le rythme des déploiements en fibre optique (FttH) et de leur adoption s'est maintenu à un niveau élevé.

DÉPLOIEMENTS : le rythme global des déploiements a été très bon sur l'année 2021 avec 5,6 millions de nouvelles lignes FttH, légèrement sous le niveau record atteint en 2020 (5,8 millions)

- Au cours du quatrième trimestre 2021, 1,4 million de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, soit environ 15% de plus qu'au trimestre précédent, mais 25% de moins que sur la même période de l'année précédente.
- Au 31 décembre 2021, 29,7 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit 23% de plus qu'il y a un an. Environ 70% des locaux sont ainsi éligibles au FttH.
- Au cours de ce quatrième trimestre, environ 910 000 locaux ont été rendus éligibles en **zone d'initiative publique**, soit 35% de plus que sur la même période un an auparavant. Il s'agit du meilleur trimestre pour la zone d'initiative publique depuis le début des déploiements.
- Le rythme des déploiements des lignes FttH continue de ralentir dans la **zone d'initiative privée**, par rapport au trimestre précédent. Environ 320 000 locaux y ont été rendus éligibles, contre près de 390 000 le trimestre précédent.
- Les déploiements dans les territoires concernés par des « **AMEL** » (appels à manifestation d'engagements locaux) atteignent environ 270 000 locaux éligibles à la fin du quatrième trimestre 2021, contre 180 000 à la fin du troisième trimestre.
- Enfin, le rythme insuffisant constaté dans les **zones très denses** ces derniers trimestres perdure.
- Au total, à la fin du quatrième trimestre 2021, 33,1 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit sur réseaux filaires.

Suivi de la réalisation des engagements opposables de déploiement FttH

L'Arcep est en charge du contrôle des engagements souscrits par les opérateurs et publie un suivi régulier de l'avancement des déploiements concernés.

A la fin du quatrième trimestre 2021, en zone « AMII » :

- Environ 86% des locaux des communes sur lesquelles Orange s'est engagé ont été rendus raccordables ;
- Environ 93% des locaux des communes sur lesquelles SFR s'est engagé ont été rendus raccordables.

Concernant les zones « AMEL », les engagements sont pris par les opérateurs territoire par territoire, le détail de l'avancement pour chacune des zones AMEL est présenté dans la publication pages 19 à 23.

ABONNEMENTS : La croissance du nombre d'abonnements en fibre optique reste élevée, avec 1,1 million d'accès supplémentaires au cours du quatrième trimestre 2021. Fin 2021, ces accès représentent 46 % du nombre d'abonnements à haut et très haut débit.

- Au cours du quatrième trimestre 2021, le nombre d'abonnements à très haut débit (débit maximum descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s) progresse de 900 000 pour atteindre 18,4 millions. Cette croissance trimestrielle est inférieure à celle enregistrée un an auparavant (+1,1 million) principalement en raison du recul accéléré du nombre d'abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s. Au total, le nombre d'abonnements à très haut débit représente 58 % de l'ensemble des abonnements internet à haut débit et très haut débit (+ 11 points en un an) et 55 % du nombre de locaux éligibles au très haut débit (+ 4 points en un an).
- La progression du nombre d'abonnements à très haut débit provient entièrement de celle du nombre d'abonnements FttH depuis près de deux ans : + 1,1 million d'abonnements au cours du quatrième trimestre 2021 et + 4,1 millions en un an. Fin 2021, leur nombre s'élève à 14,5 millions, et représente ainsi 79 % du nombre total d'abonnements à très haut débit et 46 % du nombre total d'accès à haut et très haut débit.
- La contraction du nombre d'abonnements à haut débit se poursuit (- 2,9 millions en un an contre - 2,5 millions un an auparavant) pour atteindre 13,1 millions à la fin du quatrième trimestre 2021.
- Le nombre total d'abonnements à haut et très haut débit atteint 31,5 millions à la fin de l'année 2021, soit une progression de 230 000 en un trimestre et de + 3,7 % en un an.

« Ma connexion internet », pour suivre les déploiements de la fibre optique

Les cartes « Déploiements fibre » du site « Ma connexion Internet » (anciennement cartefibre.arcep.fr) permettent de visualiser les immeubles et de suivre précisément l'avancée des déploiements FttH. La vue prévisionnelle, mise à jour le 15 novembre dernier donne aussi la possibilité de s'informer sur le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.








Les données associées à ces cartes des déploiements réalisés et à venir sont disponibles en open data.

Pour améliorer l'expérience utilisateur sur « Ma connexion internet », l'Arcep invite les visiteurs à faire part de leurs attentes [via un questionnaire](#) en ligne jusqu'à fin mai 2022.

Contact presse

Charlotte Victoria
charlotte.victoria@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 70 20

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

Les documents associés

> [L'observatoire des services fixes haut et très haut débit – les chiffres du 4^e trimestre 2021](#)

> Maconnexioninternet.arcep.fr, pour s'informer sur la couverture en réseaux d'accès fixe à internet, avec en particulier la carte de suivi des déploiements FttH (toujours aussi accessible via <https://cartefibre.arcep.fr/>)

> Open data : les [données fibre](#) et les [données toutes technologies](#)

Éléments manquants qui seront publiés dans les prochaines semaines :

> Les chiffres de mutualisation des réseaux FttH

A propos de l'Arcep





L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Charlotte Victoria
charlotte.victoria@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 70 20

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion